



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 5 novembre 2019 à 9 h et à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères Audrey Bureau, Gilles Chagnon, Mike Duggan, Jocelyn Blondin, Isabelle N. Miron, Louise Boudrias, Cédric Tessier, Renée Amyot, Nathalie Lemieux, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Pierre Lanthier, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse formant quorum du conseil.

Sont absents, madame la conseillère Maude Marquis-Bissonnette et monsieur le conseiller Jean-François LeBlanc.

Sont également présents, messieurs et mesdames Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, Luc Bard, directeur général adjoint, Andrée Loyer, directrice exécutive, M^e Séléna Beaumont-Demers, assistante-greffière ainsi que Martin Beaulieu, Luc Beaudoin, Yess Gacem, Laurence Gillot, Marc Gohier, Melvin Jomphe, Yvan Moreau, Marc Phaneuf, Marie-Hélène Rivard et Mario St-Pierre.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne, président du conseil, préside la réunion.

CP20191105-P1

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU PLEIN AIR URBAIN DE GATINEAU

9 h 10 – Monsieur Yess Gacem, accompagné de madame Geneviève D'Amours et de monsieur Luc Bard, entreprend la présentation.

La présentation positionne Gatineau comme ayant le potentiel de devenir la capitale du plein air urbain au Québec avec ses forces :

- 298 km de pistes cyclables ou multifonctionnelles;
- Plus de 360 parcs et espaces naturels représentant 14 % du territoire;
- Des rivières majeures : Outaouais, Gatineau, Blanche et du Lièvre;
- Une vingtaine de sites de plein air aménagés et potentiels;
- Une douzaine de disciplines de plein air praticables à Gatineau.

Les services offerts par la Ville de Gatineau dans les centres de plein air et le profil des utilisateurs de la carte Accès Gatineau+ sont présentés par monsieur Yess Gacem.

Dans le cadre de l'élaboration du Plan de développement du plein air urbain de Gatineau, différentes consultations ont été réalisées auprès des organismes de plein air et des citoyens.

Le plan de développement est prévu sur une période de 10 ans et s'articule autour de cinq orientations :

- Développer une stratégie de mise en valeur de l'offre de service du plein air urbain de la Ville et de ses partenaires;
- Consolider et améliorer l'offre de services de plein air pour les citoyens de Gatineau et les touristes;
- Améliorer la qualité de l'expérience des citoyens dans leur pratique du plein air;
- Favoriser le partenariat avec les organismes du milieu du plein air urbain;
- Promouvoir une approche écoresponsable en plein air urbain.

Les volets 1, 2 et 3 du Programme de financement sont présentés.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

De nombreux conseillers soulignent le travail réalisé par le service et félicitent l'équipe. Plusieurs indiquent qu'il serait avantageux de favoriser le développement de l'offre publique en parallèle des mesures qui sont actuellement présentées, par exemple, avec l'industrie hôtelière.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne incite les hôteliers à offrir la certification de vélo Québec « Bienvenue cyclistes ! »; les touristes cyclistes peuvent ainsi savoir que leur vélo pourra être entreposé, qu'il y a des équipements de réparation et des déjeuners adaptés aux activités physiques.

Les recommandations suivantes incluses à la présentation sont adoptées à l'unanimité :

CP-SLSDC-2019-26

Adopter le Plan de développement du plein air urbain de Gatineau.

CP-SLSDC-2019-27

Adopter le Plan d'action triennal du plein air urbain 2020-2022.

CP-SLSDC-2019-28

Autoriser le trésorier à prévoir un budget de 2 865 000 \$ pour la mise en œuvre du Plan d'action triennal 2020-2022 du plein air urbain; un montant de 548 000 \$ pour l'année 2020, un montant de 1 026 000 \$ pour l'année 2021 et un montant de 1 291 000 \$ pour l'année 2022, conditionnellement à l'approbation du projet lors de l'étude du budget 2020.

CP-SLSDC-2019-29

Mandater le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés à assurer la mise en œuvre du Plan de développement du plein air urbain et son Plan d'action triennal 2020-2022.

CP-SLSDC-2019-30

Mandater le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés à réaliser un bilan du Plan d'action triennal 2020-2022.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne quitte son siège à 10 h 20.

Monsieur le conseiller Cédric Tessier, vice-président, préside la séance.

Le comité plénier public est suspendu à 10 h 34.

Reprise du comité plénier public à 10 h 47.

Au retour, monsieur le conseiller Cédric Tessier précise que la présentation prévue à 11 h 30 par le Service de l'urbanisme et du développement durable « Opportunité de constitution d'un conseil local de patrimoine » est remise au 19 novembre 2019.

CP20191105-P2

BILAN DE LA PRÉSENCE DES CHIENS DANS LES PARCS

10 h 47 - Présentation par monsieur Yess Gacem, accompagné de madame Geneviève D'Amours et de monsieur Luc Bard.

La présentation débute par un bilan des requêtes et des plaintes liées aux chiens et concernant 89 parcs pour l'année 2018-2019.

Le parc générant le plus important nombre de plaintes est le parc Jardins-Lavigne.

Le bilan du contrôle animalier, du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés et du Service des communications est présenté.

Différents enjeux ont été soulevés dans le cadre des opérations effectuées par le Service des travaux publics.

La présentation inclus les recommandations suivantes :

CP-SLSDC-2019-35

Accepter le dépôt du bilan de la présence des chiens dans les parcs.

CP-SLSDC-2019-36

Accepter les changements proposés à la classification des parcs du Lac-Leamy (autorisé aux chiens en laisse uniquement), Sanscartier (chiens interdits), Jardins-Lavigne (chiens interdits) et Lavictoire (chiens interdits) dans la liste des parcs du Niveau de service pour les gardiens de chiens.

CP-SLSDC-2019-37

Mandater le Service de police pour effectuer les changements requis au Règlement numéro 183-2005 concernant la garde, le contrôle et le soin des animaux dans les limites de la ville de Gatineau pour les changements de classification des parcs Jardins-Lavigne, du Lac-Leamy, Lavictoire et Sanscartier.

CP-SLSDC-2019-38

Maintenir l'enveloppe budgétaire de 29 000 \$ pour les interventions particulières dans les parcs par le Contrôle animalier, le changement de signalisation et le plan de communication.

CP-SLSDC-2019-39

Autoriser le trésorier à reporter les soldes budgétaires 2019 à l'année 2020 et prévoir au budget d'améliorations de services le montant de 29 000 \$ pour les années 2021 et suivantes.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

De nombreux conseillers questionnent la recommandation relative à l'interdiction des chiens dans le parc Lavictoire. La présence des chiens en laisse à proximité du nouveau parcours santé ne semble pas avoir suscité de plaintes des utilisateurs, et la prohibition totale n'est pas une solution adéquate.

Des interrogations se posent quant à l'inutilisation partielle du budget, qui s'explique en raison d'un manque de ressources humaines.

Il est convenu que des discussions soient entreprises avec le conseiller du district où est situé le parc Lavictoire avant d'aller de l'avant avec les recommandations à ce sujet.

DÉPÔT DE DOCUMENT

CP20191105-PD1

Pétition déposée lors du conseil municipal du 22 octobre 2019 par monsieur Nassim Merabti – Commercialiser en entier le chemin Vanier situé entre la rue Principale et le boulevard des Allumettières

Fin du comité plénier public à 11 h 25.